

Bovins du Québec, février 2007

Dossier: Utilisez vos pâturages

Réduire les émissions de GES par la gestion des prairies et des pâturages

Les entreprises bovines peuvent participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par une bonne gestion des prairies et pâturages. Très souvent, il en résulte une production agricole plus efficace et plus respectueuse de l'environnement.

Les GES en agriculture: le point

La contribution de l'agriculture aux émissions canadiennes de GES est estimée à environ 10%. Les GES d'origine agricole proviennent principalement des activités microbiennes: digestion des ruminants, fumiers et sols agricoles. Parmi ces gaz, on retrouve l'oxyde nitreux (N₂O), le méthane (CH₄) et le dioxyde de carbone (CO₂).

Encadré

gaz	potentiel de réchauffement	contribution par l'agriculture
CO ₂	1	< 1%
CH ₄	21	38%
N ₂ O	310	61%

Stratégie pour réduire le N₂O

Pour réduire les émissions de N₂O, il faut adopter des pratiques agricoles qui visent à contrôler les stocks d'azote soit en évitant l'accumulation des nitrates libres, le développement de conditions anaérobiques ou le lessivage d'azote vers les cours d'eau. Un producteur qui augmente la productivité de ses prairies et pâturage contribuera à réduire les émissions de N₂O.

Pour y arriver:

- améliorer le rendement pour utiliser l'azote adéquatement
- restaurer les prairies permanentes
- éviter le surpâturage qui affaiblit les plantes

Les prairies et pâturages sont très utiles pour séquestrer le CO₂

Bien que les activités agricoles contribuent aux émissions de CO₂, elles permettent aussi et surtout de séquestrer du carbone. Les plantes cultivées et les arbres convertissent le CO₂ en matière végétale. En implantant un couvert végétal permanent, on assure ainsi le maintien et même l'accroissement de la matière organique, ce qui favorise le captage du carbone.

La matière organique des sols constitue le seul pool durable de carbone dans les écosystèmes agricoles. Ce pool n'est pas statique, il évolue en fonction des quantités de matière organique ajoutées (résidus de culture, fumiers et autres) et celles perdues par décomposition. Il faut veiller à maintenir, et même à améliorer, le contenu en matière organique des sols pour séquestrer le maximum de CO₂.